

Objet : délégation de signature dans les secteurs de gestion financière et administrative de Monsieur Christophe Guy – absence du directeur général des services – période estivale.

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 14 janvier 2021 portant nomination de M. Christophe Guy aux fonctions de directeur de l'UTC à compter du 1^{er} février 2021,

DÉCIDE

Article unique :

En l'absence de Monsieur Jean Pieri, directeur général des services de l'UTC, délégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes nécessaires à l'organisation et au fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques relevant de la direction générale des services pour la période du 22 au 29 juillet 2022 inclus à :

- Monsieur Philippe Musidlak, directeur des affaires financières de l'UTC, pour tous actes relevant du financier,
- Madame Lydia Vignolle-Dupré, directrice des ressources humaines de l'UTC, pour tous actes relevant des ressources humaines.

Le directeur de l'UTC,

Christophe Guy



**Service des
affaires générales et juridiques**

☎ 03-44-23-73-76

✉ sagi@utc.fr

**Université de technologie
de Compiègne**

Rue du docteur Schweitzer
CS 60319
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23
www.utc.fr

original : *service des affaires générales et juridiques*
copies : *présidence*

Rectorat
Intéressés

diffusion : *générale*
rubrique « actes réglementaires »